



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 10 mai 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, vice-présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Nicola Di Giulio « *Un billet de bus pour tous les Lausannois à 3,70, c'est possible !* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix mai deux mille vingt-deux

La vice-présidente



Le secrétaire